

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU conseil municipal n° 30 - 2024

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	6
Nombre de suffrages exprimés	6
VOTES : Contre 0	Pour 6
Date de convocation :	13/11/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 20 novembre, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Estelle ARNAUD, Le Maire.

Objet : Vu le budget primitif de l'eau voté par délibération n°21 du 21 mars 2024;
octobre 2024;
Il est nécessaire de réajuster les crédits en investissement sur le chapitre 20;

Vu la décision modificative n°1 du 3

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2031 : Frais d'études		9 000.00 €		
D 2033 : Frais d'insertion		3 000.00 €		
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		12 000.00 €		
D 2315 : Install., mat. et outill. tech.	12 000.00 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	12 000.00 €			
Total	12 000.00 €	12 000.00 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

Signataires : ARNAUD Estelle

CHARDRONNET Luc

JALADE Véronique

KOLLER Pascale

LEROY Pierre

MICHEL CAMUS

POINSONNET Bertrand

PROUVE Alain

SENNERY Pierre

Certifié exécutoire par Estelle ARNAUD, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le . 25/11/2024
le 25/11/2024

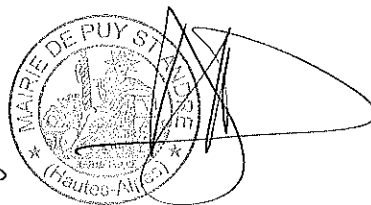
A Puy Saint André, le 20/11/2024

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Le Maire

N° Estelle ARNAUD



la secrétaire
Véronique JALADE